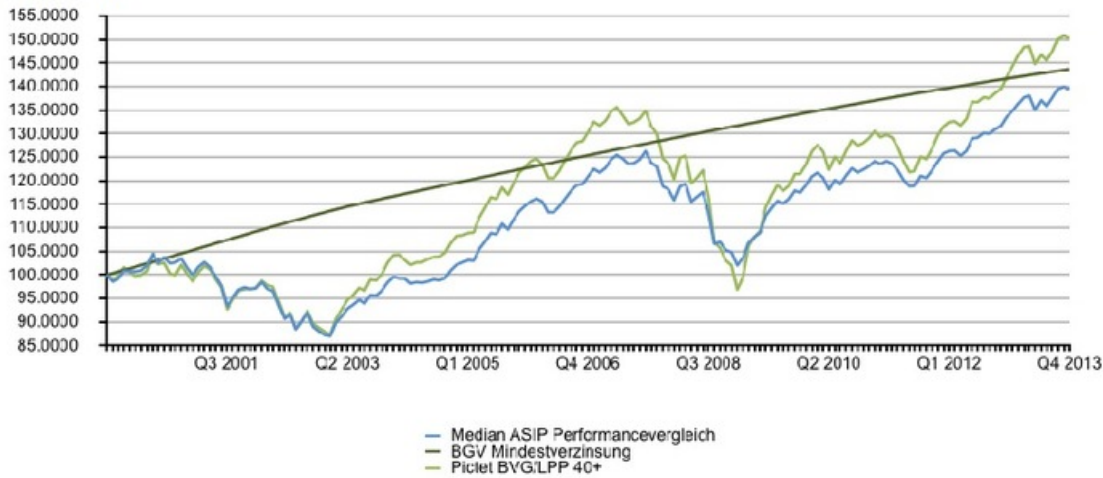


10.01.2014 - 09:00 Uhr

Comparaison de performance de l'ASIP 2013: réalisation du rendement moyen de +6.2% prévu

Comparaison de la performance médiane de l'ASIP par rapport à la rémunération minimale LPP et à l'indice LPP de Pictet 40+



Zurich (ots) -

Les caisses de pension suisses ont à nouveau enregistré une performance réjouissante au deuxième semestre 2013. Bien que l'élan soit retombé vers la fin de l'année, nombre d'entre elles ont néanmoins pu continuer de raffermir leur situation financière au deuxième semestre. En raison des taux d'intérêt pratiqués, outre les actions, les placements immobiliers ont contribué à ce résultat positif. La part des actions dans le portefeuille a joué un rôle décisif. Dans l'univers de placement, la part en actions suisses varie entre 3% et 20% dans 90% des cas (de 5 à 95%); celle des actions étrangères entre 6% et 42%. Certaines institutions de prévoyance ayant adopté une stratégie plus risquée, avec un portefeuille comportant plus d'actions, présentent même des rendements annuels de plus de 10%.

Le résultat annuel de 6,2% obtenu par les institutions affiliées à l'ASIP, conforme aux pronostics, est le troisième meilleur résultat depuis la crise financière de 2008. Cette embellie permet aux caisses de pension de reconstituer leurs réserves et provisions, et de faire profiter leurs assurés de cette excellente performance. Ces résultats positifs montrent que les organes de gestion assument leurs responsabilités avec succès, même dans des périodes difficiles.

Malgré ces chiffres excellents, il convient de souligner que les caisses de pension doivent finalement opérer dans des conditions cadres adéquates. Le taux d'intérêt minimal et le taux de conversion doivent être définis de manière compréhensible, transparente et actuariellement correcte. Les réserves de fluctuation de valeur et les provisions doivent en outre être suffisantes. Compte tenu des expériences faites ces dernières années, la constitution de réserves et de provisions reste une priorité.

Depuis la première publication de la comparaison de performance de l'ASIP, en juin 2000, les caisses de pensions y participant ont enregistré un rendement moyen annualisé de 2,5%. Cette valeur n'atteint pas la rémunération minimale LPP cumulée entretemps. Grâce aux résultats positifs des deux dernières années, la performance moyenne cumulée a pu se rapprocher de la valeur du taux d'intérêt minimal LPP.

Informations relatives à l'étude:

L'évaluation de la performance médiane du portefeuille global se base sur l'allocation des actifs des participants au 31 juin 2013, extrapolée à la fin décembre 2013. Pour le deuxième semestre 2013, il en résulte une performance de 3,2%. La pression persistante sur les intérêts a entraîné une surperformance des actions par rapport aux obligations, comme cela avait été le cas au 1er semestre. Au 1er semestre 2013, les actions suisses représentaient en moyenne environ 10% des placements de la fortune, et les actions étrangères environ 21%. La part des obligations était de presque 40% en moyenne.

L'évaluation rétrospective de la performance médiane a été réalisée sur la base des données de la comparaison de performance de l'ASIP de juin 2013. Avec une fortune globale d'environ 188 milliards de francs, 62 caisses de pension participantes et plus de 1000 portefeuilles pris en compte, la comparaison de performance proposée par l'ASIP est la plus importante comparaison de performance indépendante de ce genre en Suisse. Elle est établie sur une base semestrielle par la société de conseil Towers Watson pour le compte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Toutes les caisses de pension de Suisse peuvent y participer. Cela leur permet de comparer en toute neutralité le rendement du portefeuille global et celui de mandats similaires de différents prestataires. En tant qu'organisation responsable, l'association faitière des institutions de prévoyance garantit que la comparaison sert exclusivement les intérêts de ces dernières et n'est pas utilisée à des fins de marketing.

Rendements moyens annuels actualisés, basés sur les chiffres fournis par les participants, au 30 juin 2013:

2000: 0.22%
 2001: -7.33%
 2002: -10.65%
 2003: 8.94%
 2004: 4.16%
 2005: 12.81%
 2006: 6.42%
 2007: 2.09%
 2008: - 15.62%
 2009: 11.82%
 2010: 3.7%
 2011: 0%
 2012: 7.9%
 2013: 6.2%

Pour la comparaison sur 10 ans, le rendement annualisé extrapolé de l'univers de l'ASIP s'élève à 3,7%

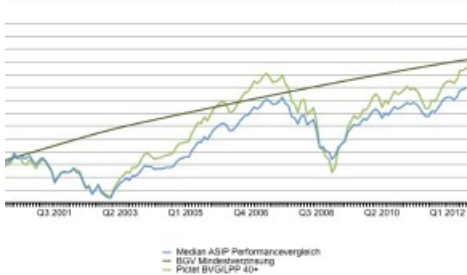
Contact:

ASIP - Association suisse des Institutions de prévoyance
 Hanspeter Konrad, Directeur
 Kreuzstrasse 26
 8008 Zurich
 tél. 043 / 243 74 15
 konrad@asip.ch

Towers Watson AG (réalisation technique)
 Doris Urio
 Talstrasse 62
 Case postale
 8021 Zurich
 tél. 043 / 488 44 11
 doris.urio@towerswatson.com

Medieninhalte

de la performance médiane de l'ASIP par rapport à la rémunération minimale LPP et à l'indice LPP de Pictet 40+.



Comparaison de la performance médiane de l'ASIP par rapport à la rémunération minimale LPP et à l'indice LPP de Pictet 40+. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch.
 L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/ASIP - Schweiz. Pensionskassenverband".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005511/100749559> abgerufen werden.